



Note de présentation brève et synthétique

Compte Financier Unique 2025

L'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le compte financier unique (CFU) présente, après la clôture de l'exercice, les résultats de l'exécution par le Président. Il retrace l'ensemble des opérations réalisées au cours de l'exercice comptable écoulé.

Le CFU présente la spécificité d'être un document conjoint à l'ordonnateur et au comptable public. Il se substitue au compte administratif et au compte de gestion.

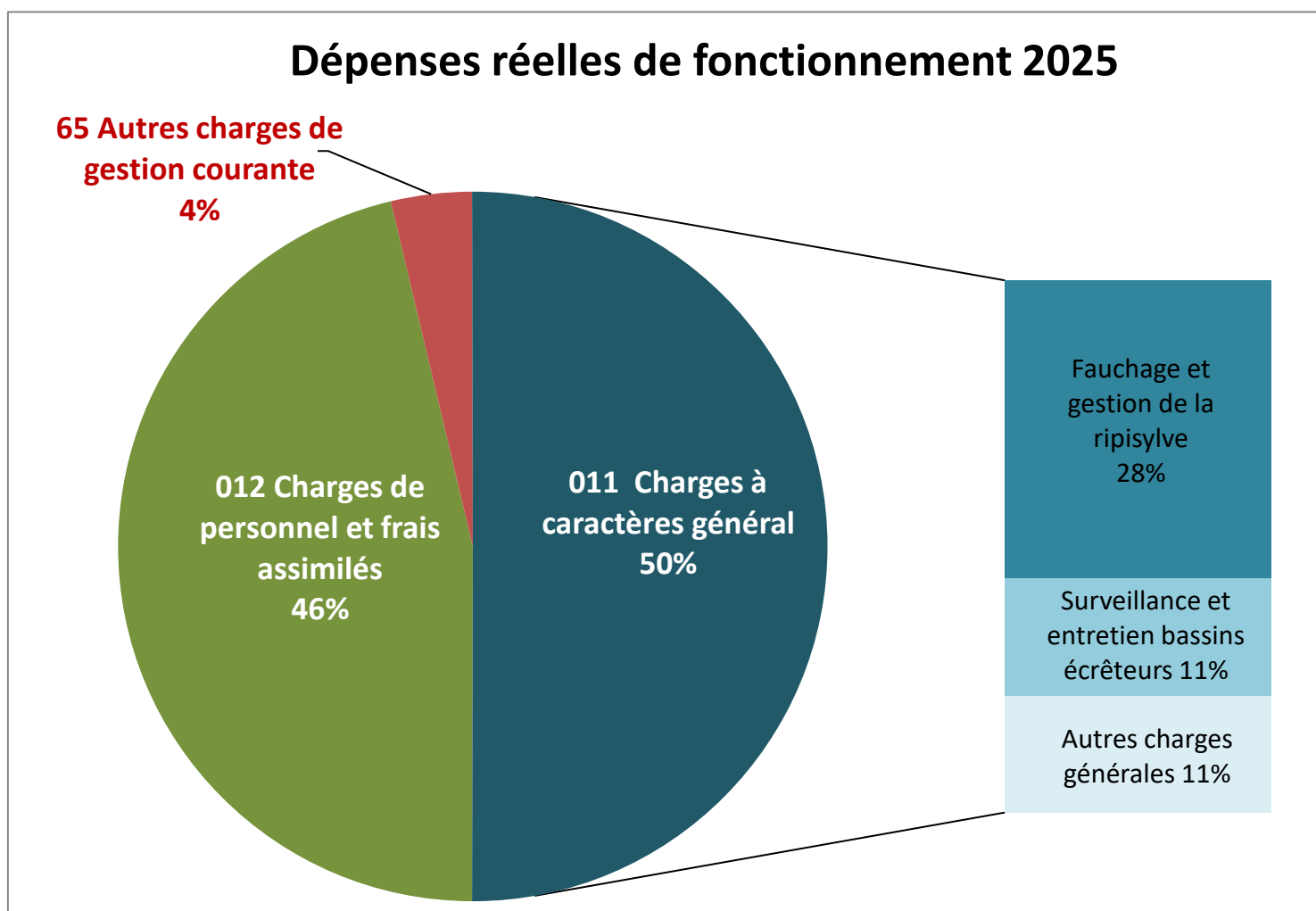
Document mis à disposition sur le site Internet www.smbam.fr et dans les locaux du syndicat sur demande.

1. FONCTIONNEMENT

L'exercice 2025 génère un excédent de fonctionnement de 328 363,84 €.

1.1. Dépenses de fonctionnement

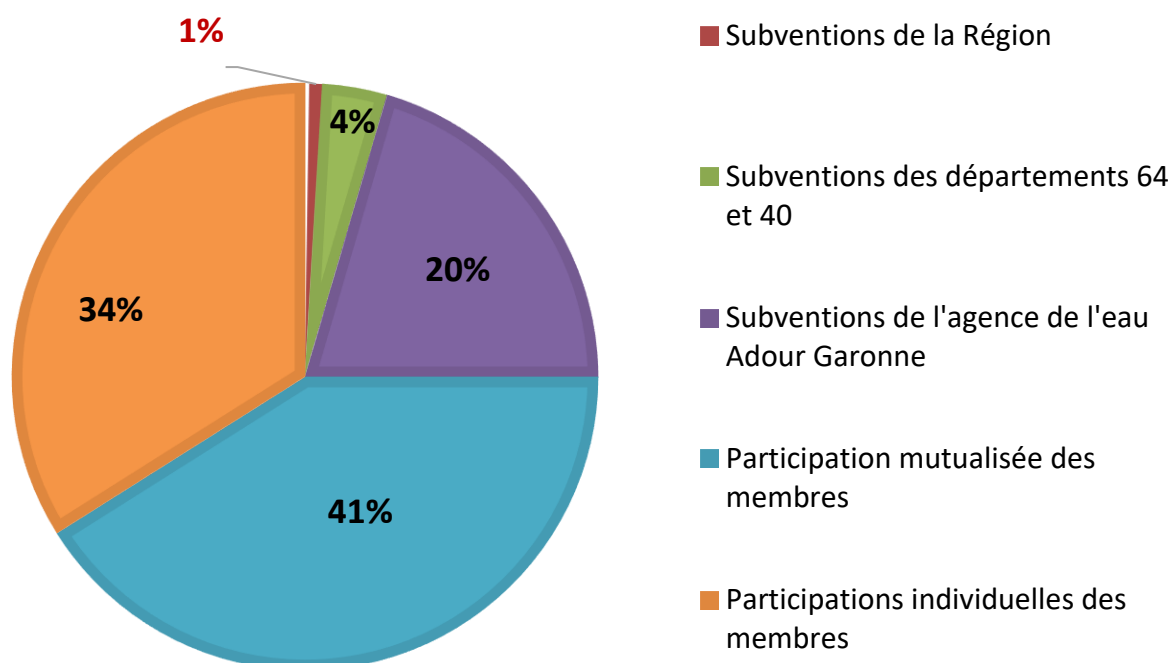
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE	
CHAPITRES	CFU 2025
011 Charges à caractère général	391 096,94 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	361 320,58 €
65 Autres charges de gestion courante	28 769,24 €
Total dépenses réelles	781 186,76 €
042 Opérations d'ordre	153 058,43 €
TOTAL	934 245,19 €



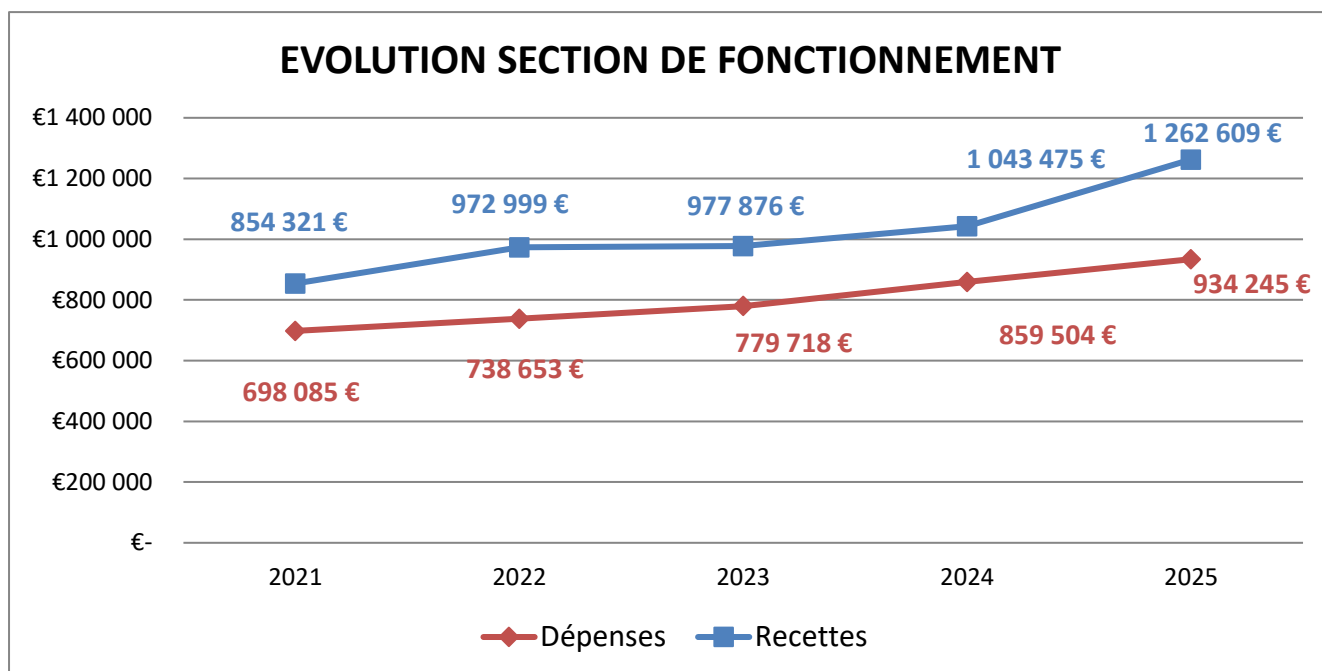
1.2. Recettes de fonctionnement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE	
CHAPITRES	CFU 2025
013 Atténuations de charges	1 734,91 €
70 Produits des services, domaines, ventes	14 803,43€
74 Dotations, subventions et participations	1 193 595,69 €
75 Autres produits de gestion courante	1 677,56 €
76 Produits financiers	32,53 €
Total recettes réelles	1 211 844,22 €
042 Opérations d'ordre	50 764,81 €
TOTAL 2025 (hors excédent de fonctionnement reporté)	1 262 609,03€

DÉTAIL DES DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS CFU 2025



1.3. Evolution de la section de fonctionnement depuis 2021



Les **dépenses de fonctionnement augmentent de 8,69 %**.

Cette augmentation est principalement due à 2 facteurs :

- le transfert de certains travaux des programmes pluriannuels de gestion de la végétation de la section d'investissement à la section de fonctionnement.
- l'augmentation des charges de personnel avec 0,6 équivalent temps plein supplémentaire d'avril à décembre 2025.

Les recettes de fonctionnement sont principalement constituées des participations des adhérents du syndicat (C.A.P.B., C.C.P.O.A., C.C. du Seignanx, C.C.M.A.C.S., C.A. du Grand Dax) et des subventions de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

Pour rappel, depuis 2022, la participation dite mutualisée n'a pas augmenté. Elle permet de maintenir et pérenniser les programmes de travaux pluri annuels.

En 2025, l'augmentation des recettes de fonctionnement correspond à l'augmentation de la participation dite « individualisée » avec d'une part la participation au PAPI Adour aval et d'autre part les projets liés au système d'endiguement du Sablot à Peyrehorade et de la mise en place d'un système de pompage au CEF Mouguerre/Lahonce.

Les subventions dont la principale reste celle de l'Agence de l'Eau Adour Garonne évoluent proportionnellement aux charges de personnel et aux programmes de travaux de gestion.

1.4. Résultat de la section de fonctionnement

Le **résultat de l'exercice 2025** en fonctionnement s'élève à un excédent de **328 363,84 €**.

Le **résultat de clôture 2025 (résultat cumulé)** quant à lui est de **909 154,14 €** contre 650 905,65 € en 2024

2. INVESTISSEMENT

L'année 2025 génère un déficit d'investissement de 132 551,73 €.

2.1. Dépenses d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE		
CHAPITRES	CFU 2025	RAR 2025
20 Immobilisations incorporelles	35 996,10 €	9 303,60 €
21 Immobilisations corporelles	60 166,90 €	353,00 €
23 Immobilisations en cours	15 818,58 €	
Opérations - programmes de travaux	427 113,29 €	251 317,15 €
Total dépenses réelles	539 094,87 €	260 973,75 €
040 Opérations d'ordre	50 764,81 €	
TOTAL 2025 (hors déficit d'investissement reporté)	589 859,68 €	

Le chapitre 20 comprend les frais d'études relatifs à l'étude hydraulique du bassin versant d'Irauldénia et dimensionnement d'un système de pompage,

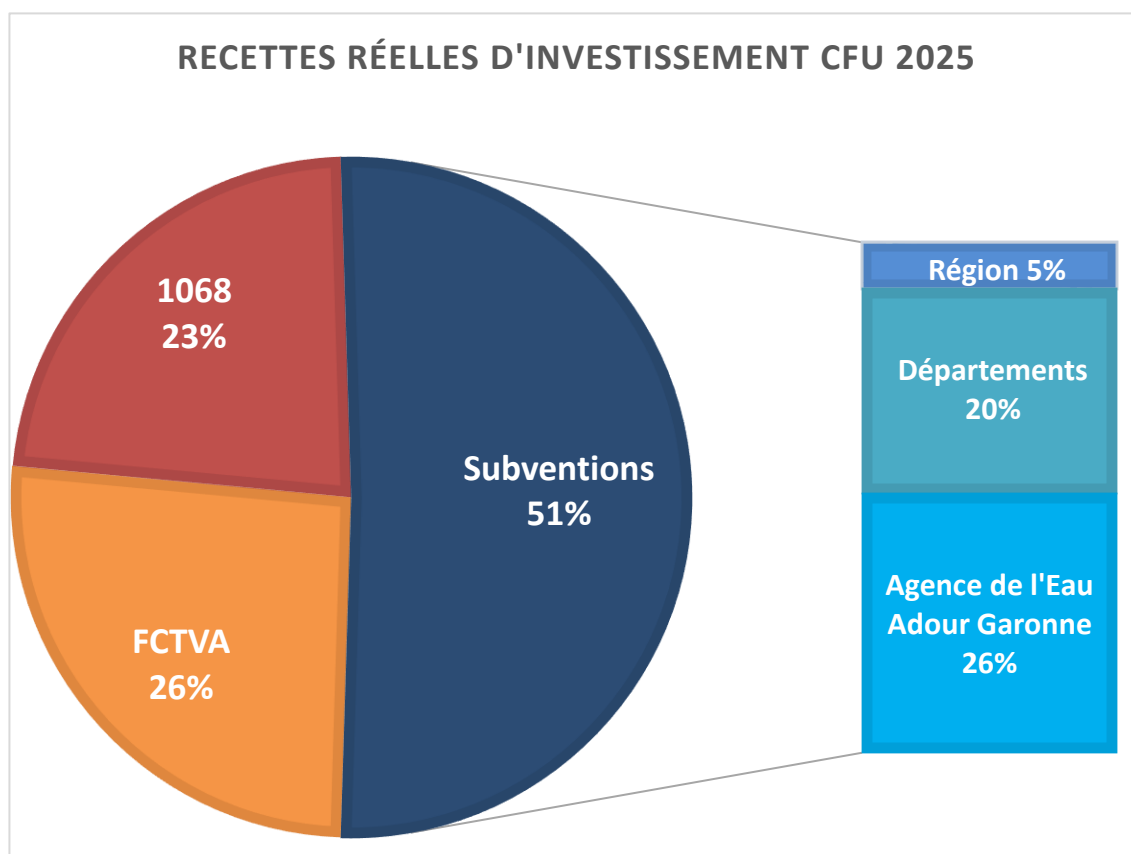
Le chapitre 21 comprend les dépenses relatives à des travaux de protection de berges, d'achat de matériel pour la surveillance des bassins écrêteurs de crues, d'achat de gros matériel pour la régie et des frais d'acquisition de terrains constitués de berges ou de digues.

Détail des opérations – programmes de travaux

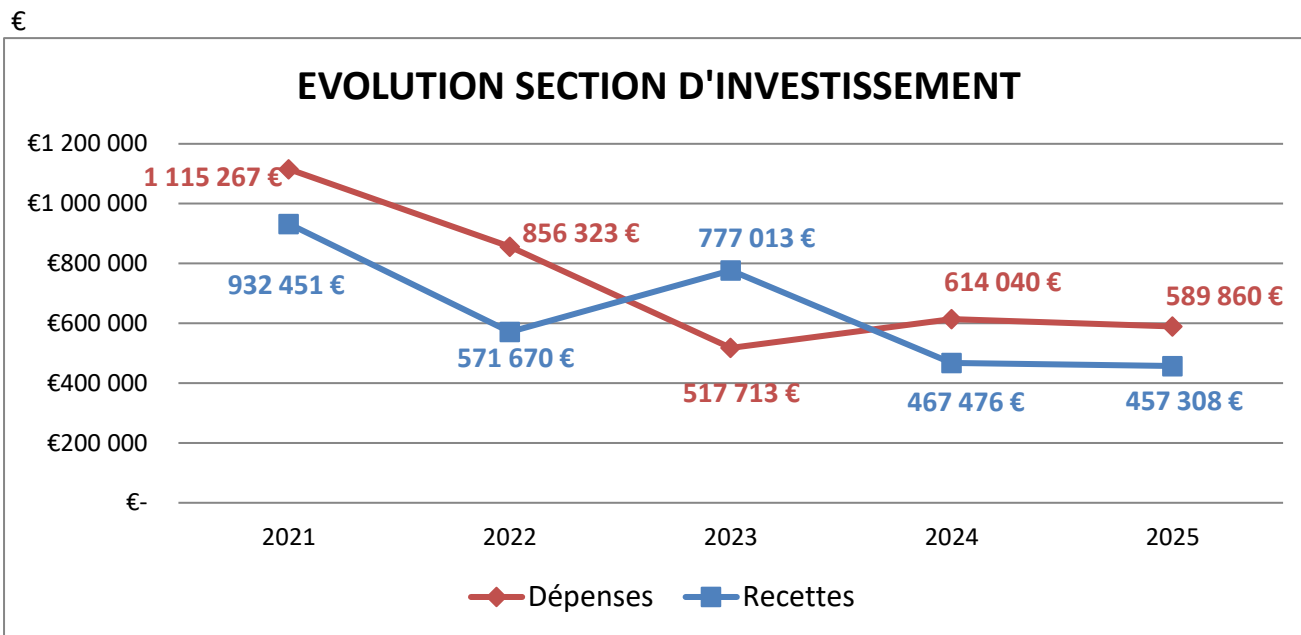
Opération	Chapitre	Crédits ouverts	Mandats émis	Restes à réaliser
202401 Ouvrages hydrauliques 2024	23	12 888,00 €	12 888,00 €	
202402 Restauration ripisylve DPF 64 2024	23	17 740,80 €	17 740,80 €	
202403 Restauration ripisylve 40 2024	23	111 462,08 €	110 007,84 €	
202501 Ouvrages hydrauliques 2025	23	180 000,00 €	144 069,73 €	5 940,00 €
202503 Restauration ripisylve DPF 64 2024	23	144 000,00 €	113 934,24 €	28 980,00 €
202504 Système de pompage CEF Mouguerre	23	533 864,00 €	24 667,20 €	43 041,00 €
202505 Participation PEP	20	166 290,50 €	0,00 €	65 689,72 €
202506 Travaux SE Sablot	23	112 000,00 €	3 805,48 €	107 666,43 €
TOTAL		1 278 245,38 €	427 113,29 €	251 317,15 €

2.2. Recettes d'investissement

RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE		
CHAPITRES	CFU 2025	RAR 2025
10 Dotations, fonds divers et réserve	149 186,15 €	
13 Subventions d'investissement reçues	155 063,37 €	43 254,00 €
Total recettes réelles	304 249,52 €	43 254,00 €
040 opérations d'ordre	153 058,43 €	
TOTAL	457 307,95 €	



2.3. Evolution de la section d'investissement depuis 2021



Les dépenses d'investissement, diminuent légèrement car les programmes de travaux pluriannuels en raison du travail régulier et des investissements réalisés chaque année deviennent progressivement des travaux d'entretien et donc inscrits en fonctionnement.

Pour rappel, elles avaient largement augmenté en 2021 en raison des opérations d'ordre (patrimoine).

Les recettes d'investissement, principalement constituées des subventions, elles varient proportionnellement aux programmes de travaux. Elles avaient fortement augmenté en 2023, avec un résultat positif, en raison du versement du solde des subventions relatives aux travaux suite aux crues.

2.4. Résultat de la section d'investissement

Le résultat de l'exercice 2025 en investissement s'élève à un déficit de 132 551,73 €.

Le résultat de clôture 2025 (cumulé) est déficitaire de 154 851,88 € contre un résultat déficitaire en 2024 de 22 300,15 €.

3. RÉCAPITULATIF RESULTAT DE GESTION 2025

	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT ANNEE 2024	PART AFFECTEE A L' INVESTISSEMENT EXERCICE 2025	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	RESULTAT DE CLOTURE 2025
INVESTISSEMENT	-22 300,15 €		-132 551,73 €	-154 851,88 €
FONCTIONNEMENT	650 905,65 €	70 115,35 €	328 363,84 €	909 154,14 €
TOTAL			195 812,11 €	754 302,26 €

4. AFFECTATION DU RÉSULTAT

	Compte 001- déficit d'investissement - budget 2026	- 154 851,88 €
RAR DEPENSES		260 973,75 €
RAR RECETTES		43 254,00 €
SOLDE CUMULÉ INVESTISSEMENT	Besoin de financement	372 571,63 €
AFFECTATION RESULTAT	Article 1068 - budget 2026	372 571,63 €
REPRISE 002	Compte 002 - excédent de fonctionnement - budget 2026	536 582,51 €

1. ENDETTEMENT DU SYNDICAT ET EPARGNE NETTE

Le syndicat n'a plus de dettes.

L'évolution de l'épargne nette du syndicat depuis 2021 (hors excédent cumulé) :

	2021	2022	2023	2024	2025
Recettes réelles de fonctionnement	803 556,20 €	972 999,20 €	927 111,12 €	992 710,75 €	1 211 844,22 €
Dépenses réelles de fonctionnement	562 767,45 €	596 782,28 €	646 403,39 €	703 971,95 €	781 186,76 €
<i>EPARGNE BRUTE</i>	<i>240 788,75 €</i>	<i>376 216,92 €</i>	<i>280 707,73 €</i>	<i>288 738,80 €</i>	<i>430 657,46 €</i>
Capital des emprunts	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
EPARGNE NETTE	240 788,75 €	376 216,92 €	280 707,73 €	288 738,80 €	430 657,46 €